



## **CODE DE CONDUITE DES ACHATS RESPONSABLES**

Le présent Code de conduite est un engagement fort que prend la société FACILITY en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et plus particulièrement en matière d'achats responsables. Il a pour objectif premier la sensibilisation de toutes nos parties prenantes par le biais d'une communication claire et la valorisation de tous les actes positifs en la matière.

Ce Code de conduite témoigne de la démarche que nous souhaitons mener avec nos fournisseurs et partenaires pour que nos relations basées sur une confiance réciproque soient durables, profitables et responsables.

### **Les engagements de Facility vis-à-vis de ses fournisseurs et sous-traitants :**

- Respecter le principe directeur fondé sur le partenariat, l'éthique, la loyauté et l'intégrité.
- Veiller aux fondamentaux d'équité de traitement, d'indépendance, de lutte contre les malversations, de transparence dans ses choix et décisions et d'amélioration continue réciproque dans l'intérêt commun.
- Agir dans le respect des réglementations en vigueur.

### **Les attentes de Facility vis-à-vis de ses fournisseurs et sous-traitants :**

- Respecter les directives internationales relatives aux droits de l'homme et veiller notamment à ne pas se rendre complice de violation de ces droits fondamentaux.
- Se conformer à l'ensemble des lois et réglementations environnementales en vigueur et adopter le principe de précaution dans l'approche des problèmes environnementaux.
- Minimiser leur impact sur l'environnement notamment en réduisant leurs déchets ainsi que leurs consommations d'énergie et d'eau

- Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation : favoriser l'investissement et le développement économique au sein de son territoire.
- Veiller à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.
- Lutter contre toute forme de discrimination quel qu'en soit l'objet et s'engager à favoriser la diversité culturelle.
- Agir contre toute forme de corruption en faisant preuve d'impartialité et d'objectivité et en évitant toute situation susceptible de générer des conflits d'intérêts.
- Se conformer au cadre réglementaire applicable en matière de traitement de données à caractère personnel.

L'engagement doit se traduire par des actes concrets et visibles que le signataire valorisera tant en interne qu'en externe.

Facility souhaite promouvoir les clauses sociales et environnementales et demande à ses fournisseurs de présenter leurs actions de Responsabilité Sociétale des Entreprises et de les valoriser comme des avantages compétitifs.

La signature du présent document atteste :

- de la bonne lecture et approbation du Code de conduite des achats responsables ;
- de l'engagement à mettre en œuvre ces principes, leur non respect pouvant être considéré comme un manquement à vos obligations, de nature à entraîner, selon la gravité de ce non respect, la résiliation du contrat ;
- de l'engagement à informer par conséquent à votre tour tous vos fournisseurs directs et à les encourager à suivre ce principe.

Date :

Nom de l'Entreprise :

Nom et titre du Représentant :

Signature et cachet :